



Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Votation fédérale 5

Pourquoi faut-il refuser la nouvelle loi sur les épizooties



EEE: 20 ans après... 6

La prochaine votation sur l'UE/EEE est imminente



Aménagement 11

La nouvelle loi sur l'aménagement du territoire rate sa cible



Pour tous vos imprimés



Zofinger Tagblatt AG
Medien- und Printunternehmen
Zofinger Tagblatt AG, 4800 Zofingen
Tel. 062 745 93 93, www.ztonline.ch

Se lever maintenant pour la Suisse



La voie de la Suisse vers l'avenir

Dimanche, 2 décembre 2012, 14:00 heures, Bienne

Depuis bientôt deux ans, le Conseil fédéral poursuit la discussion sur « l'approche d'ensemble et coordonnée » avec l'UE. Sous ce titre se cache en réalité une intégration institutionnelle de la Suisse à l'UE. Alors qu'en 1992, le Conseil fédéral a ouvertement déclaré que l'adhésion à l'UE constituait la finalité de sa politique européenne, aujourd'hui il poursuit toujours ce but mais de manière opaque.

Cet été, le Conseil fédéral a proposé à l'UE de conclure un accord sur l'électricité en le liant à des solutions institutionnelles. Concrètement, cela signifie que le droit UE supplantera le droit suisse, que le droit UE sera obligatoirement repris, que la Suisse sera soumise à la juridiction de l'UE,

qu'une autorité de vérification sera créée et qu'un mécanisme de sanctions sera introduit.

Si le Conseil fédéral cède une fois de plus aux pressions de l'UE, cela pourrait enclencher un rapide processus qui conduirait le Conseil fédéral à relancer l'idée d'une adhésion à l'EEE ou à une autre forme de soumission institutionnelle de la Suisse face à l'UE.

Le 2 décembre nous allons nous réunir avec d'autres partis et organisations pour une fête commémorative afin d'attirer l'attention sur ce danger et d'envoyer un signal clair pour une Suisse libre et indépendante qui s'oppose à une adhésion rampante à l'UE.



Édition spéciale UDC pour tous !

Ce vendredi, tous les habitants de Suisse recevront un courrier très spécial. Dans chaque boîte aux lettres se trouvera une édition spéciale de l'Union démocratique du centre (UDC). Le journal UDC informera sur notre politique, notre parti, nos membres et nos représentants ainsi que sur nos objectifs.

C'est à dessein que nous empruntons cette voie directe auprès des gens. Nous autres UDC avons en effet le sentiment que nous sommes souvent représentés de manière déformée et déséquilibrée dans les médias. Ceux-ci parlent volontiers des personnes et des états d'esprit mais taisent fréquemment les buts, les activités et les succès de notre parti. L'UDC a un programme très cohérent, libéral et bourgeois et c'est largement grâce à nous que la Suisse s'est tenue en dehors de l'Espace économique européen (EEE) et de l'UE. En termes de prospérité, de places de travail et d'endettement, la Suisse s'en sort encore bien en comparaison avec nos pays voisins. Ce succès est en bonne partie attribuable à l'UDC. Mais vous ne l'apprendrez jamais ainsi dans les médias de référence. Nos positions et notre politique sont visiblement et systématiquement passées sous silence.

Or la Suisse, pays à démocratie directe, avec sa société ouverte, devrait justement veiller à la liberté d'opinion, d'information et des médias. Chaque citoyenne et chaque citoyen dans notre pays, indépendamment de sa classe sociale, de ses origines et de sa vision du monde, peut et doit pouvoir s'exprimer librement. Mais est-ce toujours le cas aujourd'hui ? Ces 25 dernières années, nous avons connu une transformation du paysage médiatique. Outre le monopole de la RTS dans le domaine de la télévision et de la radio nationales, on assiste à une concentration croissante dans la presse. Un nombre de plus en plus restreint de maisons d'édition domine les publications quotidiennes et hebdomadaires dans le pays. Les monopoles territoriaux pourraient devenir la règle. La collaboration entre les éditeurs dans le domaine publicitaire entraîne un rapprochement des formes et des contenus.

La conséquence est qu'une poignée de maisons de médias occupent une position dominante sur l'opinion publiée dans le pays et concentrent donc un pouvoir inquiétant. Ce que Tamedia, Ringier, NZZ, AZ Medien et le Südostschweiz Mediengruppe écrivent a une influence décisive sur la formation de l'opinion en Suisse. Ce qu'ils taisent passe inaperçu. Cette évolution est préoccupante et non dénuée de risques, en particulier lorsque les maisons d'édition poursuivent aussi des intérêts politiques.

Outre la liberté des médias, la liberté de parole est elle aussi en péril. Celui qui aujourd'hui parle politiquement sans ambages doit de plus en plus souvent s'attendre à des poursuites pénales. Des individus et certains avocats abusent par exemple systématiquement de la norme pénale antiracisme pour criminaliser des opinions dérangeantes.

Les ministères publics et les tribunaux n'ont pas le courage de contenir ces excès manifestes. Il n'y a ainsi pratiquement pas un seul membre de la direction élargie de l'UDC qui ne fasse à ce jour l'objet d'une procédure judiciaire en raison d'opinions politiques exprimées publiquement. Ceux qui révèlent des dysfonctionnements risquent eux aussi des poursuites. L'affaire Hildebrand en a été un exemple flagrant.

Nous continuerons à l'avenir à appeler les choses par leur nom et à pointer du doigt les dysfonctionnements. Nous ne laisserons personne nous empêcher de nous exprimer librement, même si nous devons en contrepartie subir des diffamations médiatiques, des répressions politiques et des conséquences juridiques. Il faut défendre notre Patrie et nos acquis, prendre parti et se battre par tous les moyens disponibles.

C'est pourquoi nous nous retrouverons toutes et tous le 2 décembre 2012 à 14 heures à Bienne à la manifestation commémorative festive pour le 20e anniversaire du rejet de l'EEE/UE le 6 décembre 1992. Il est en effet clair pour nous tous que l'indépendance et la liberté de la Suisse ne sont pas assurées pour l'éternité. La lutte se poursuit et l'adhésion insidieuse à l'UE doit être empêchée. Venez nombreux à Bienne. Nous devons donner un signal fort !

Toni Brunner, président de l'UDC Suisse

Positifs et négatifs de Berne

C'est durant l'entre-sessions que toutes les décisions politiques s'esquissent. Le Conseil fédéral et les commissions parlementaires préparent les objets et posent les jalons des décisions à prendre pendant les sessions. Or les intérêts de la Suisse ne sont malheureusement pas toujours au premier plan ...

Ce que l'UDC a obtenu :

Enfin une petite halte dans l'exécution du droit Schengen

Après le National, la commission des affaires étrangères du Conseil des États a désormais elle aussi renvoyé au Conseil fédéral le développement de l'acquis de Schengen concernant la mise en place de systèmes d'information de grande ampleur. Il est inconcevable de s'attendre à ce que des projets d'une telle ampleur soient validés sans indications concrètes des conséquences financières, techniques et autres. Déjà sans ce nouveau développement, la participation de la Suisse à Schengen/Dublin coûte 14 fois plus que ce qui avait été promis au peuple avant la votation (100 millions CHF contre 7,4 millions CHF par an). Il est grand temps de mettre un terme à cet énorme dépassement de budget.

Le Conseil des États est enfin plus transparent – mais avec des limites



Cédant à la pression de l'UDC, le Conseil des États s'est enfin déclaré prêt, quant au principe, à divulguer le résultat de ses votes. La commission chargée de l'examen préalable s'est à présent déclarée favorable à ce que seuls les votes finaux et généraux soient communiqués de manière transparente. Ainsi, les votes relatifs à des articles délicats, par exemple ceux de la loi sur l'asile, et les absences de certains conseillers aux États pendant les délibérations resteront sous le voile du secret.

Ce dont nous pouvons remercier la gauche :

Le Conseil des États compte lui aussi s'opposer à l'agriculture productrice

La commission de l'économie du Conseil des États ne s'est pas ralliée aux décisions du Conseil national en faveur des producteurs de lait dans le cadre du premier cycle de délibérations concernant la politique agricole 2014-17. Elle refuse un durcissement des prescriptions relatives aux contrats d'achat de lait pour les années 2014 à 2017. On peut supposer que le plénum du Conseil des États maintiendra dans sa large majorité le projet du Conseil fédéral relatif à la politique agricole. Tout porte à croire également que le cœur de ce projet, à savoir les adaptations du système des paiements directs au détriment de l'agriculture productrice, ne sera guère conforme aux revendications de l'UDC.

Introduction de la responsabilité solidaire probable au National

Après que le Conseil des États se soit prononcé en faveur de l'introduction d'une responsabilité solidaire sur les chantiers suisses pour l'ensemble de la chaîne de sous-traitance, la commission de l'économie du Conseil national s'est déclarée favorable à ce qu'un entrepreneur puisse être tenu pour responsable si l'un de ses sous-traitants ne respecte pas les salaires minimaux et les conditions de travail applicables, et ce, pour toute la chaîne des sous-traitants impliqués. Plutôt que de reprendre le contrôle de l'immigration, le centre-gauche veut sur-réglementer par le biais des mesures d'accompagnement à la libre-circulation des personnes et imposer encore plus de contraintes aux PME.

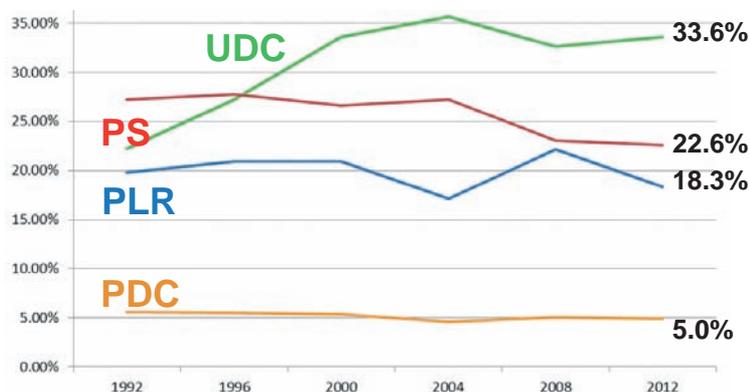


4 Résultats électoraux

Un automne électoral couronné de succès

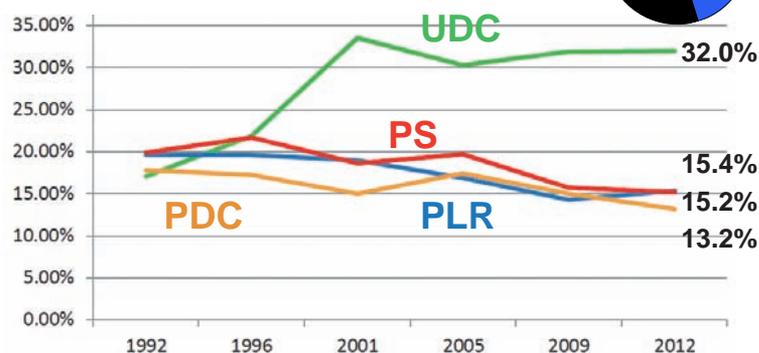
Cet automne, l'UDC a enregistré de nets succès aux élections cantonales. Dans les cantons de Schaffhouse et d'Argovie, elle est parvenue à renforcer sa position de parti largement majoritaire, avec des parts de plus de 30% des suffrages. Dans le canton de Bâle-Ville, l'UDC a accru son électorat à 15%, devenant ainsi la force bourgeoise la plus importante du parlement. Dans les exécutifs cantonaux d'Argovie et de Schaffhouse l'UDC occupe toujours respectivement un et deux sièges.

Développement de la force des partis du canton de Schaffhouse



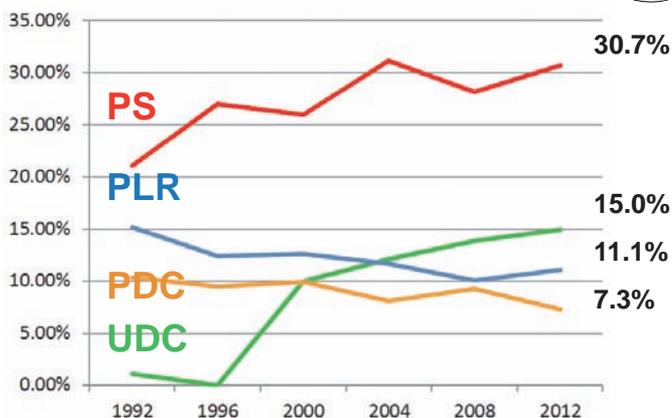
Dans le canton de Schaffhouse, l'UDC a accru sa part de l'électorat à non moins de 33,6% (+1 %). Elle a ce faisant profité d'une composition de listes réussie, ayant présenté une liste du parti-mère, une pour les jeunes UDC et une troisième pour les UDC seniors.

Développement de la force des partis du canton d'Argovie



Avec 32 % des suffrages (+0,1 %) l'UDC a réussi à toucher dans le canton d'Argovie plus d'électeurs que le PLR et le SP réunis, arrivés deuxième (15,4 %) et troisième (15,2 %).

Développement de la force des partis du canton de Bâle-Ville



Aux élections cantonales de Bâle-Ville, l'électorat de l'UDC est passé de 13,9 % à 15 %. L'UDC est ainsi parvenue à augmenter continuellement sa part des voix, de 50 % au total.



Élections communales dans le Jura

L'UDC fait son entrée dans six exécutifs.

Élections communales dans le Haut-Valais

L'UDC remporte cinq sièges supplémentaires dans les exécutifs communaux. La liste UDC/Électeurs libres a notamment remporté un siège à Brigue, où elle occupe aussi la présidence de la ville.

Élections communales dans le Bas-Valais

L'UDC remporte cinq sièges de plus dans les exécutifs communaux, dont un à Sion.

Ville de Bienne

L'UDC entre pour la première fois à l'exécutif municipal biennois et accroît fortement sa présence au législatif.

Ville de Schaffhouse

L'UDC, qui a recueilli 22,6 % des voix, est devenue la force politique la plus importante au parlement de la ville de Schaffhouse

Non au renforcement de l'Etat dans les épizooties

La loi sur les épizooties entraîne une centralisation et une internationalisation de grande ampleur. Or quand ce sont les bureaucrates qui décident du sort des animaux et non les détenteurs eux-mêmes, il s'agit d'une atteinte insupportable à la liberté, qui engendrera une augmentation des coûts pour le pays et ses citoyens.

Affaiblissement du fédéralisme
Il vaut la peine de jeter un regard sur les modifications de la loi sur les épizooties. Au total, 23 articles rédigés et presque tous commencent par des formules telles que «Le Conseil fédéral édicte», «La Confédération détermine», «Le Conseil fédéral décide». Cela montre la réelle finalité de ce projet: un transfert de pouvoir.

Comme beaucoup de modifications législatives récentes, il est conçu pour affaiblir le fédéralisme. Mais ce qui est encore plus préoccupant est l'intention sous-jacente de s'aligner, dans ce domaine aussi, de plus en plus sur les directives et règlements de l'UE. On commence par transférer et concentrer des compétences et du pouvoir entre les mains de la Confédération et de ses autorités, avant d'octroyer à celles-ci la compétence d'harmoniser le tout avec les lois de l'UE, d'entente avec les bureaucrates européens. Ce mécanisme, qui permet à la Confédération et à l'administration de conclure des conventions internationales sans pratiquement rendre de comptes à quiconque, est intégré dans presque tous les projets que l'on nous présente au Parlement et dans la politique. Ne serait-ce que pour cette raison, je recommande de rejeter ce projet. D'ordinaire, de telles questions ne passent jamais devant le

peuple, parce que les autres partis bénissent volontiers ce procédé.

Inondation de règles plutôt que droit de codécision

La multiplication excessive des prescriptions et la restriction de leurs droits

définie de manière suffisamment claire. Ce devoir de garantir la transparence et de garder le sens de la mesure, n'est pas suffisamment pris en compte par la Confédération. Il est bien plus aisé d'attiser d'abord la peur, pour ensuite avoir le champ libre et instaurer de graves atteintes à large échelle, telles les campagnes de vaccination ou de prévention, tout aussi chères.

Inégrences précipitées de la Confédération

Le projet est justifié par l'argument qu'il permettrait de réagir plus rapidement à l'avenir. Par le passé, la Confédération s'est toutefois davantage distinguée par un activisme précipité et des mesures coercitives disproportionnées. Sans qu'il se soit passé quoi que ce soit, on achète déjà pour des centaines de millions de francs de vaccins, on lance des campagnes de prévention et on engage d'onéreux experts.



NON à la loi sur les épizooties!

de participation ou d'opposition met les détenteurs d'animaux sous tutelle, qu'il s'agisse de détenteurs d'animaux de rente ou domestiques.

Un autre point tout aussi problématique est que la question de savoir quand on se trouve en présence d'une épizootie et donc quand les mesures drastiques prévues seraient justifiées n'est pas réglée et

Non à la révision de la loi sur les épizooties

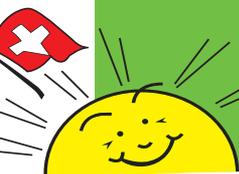
Il est clair que les épizooties doivent être combattues efficacement, ce qui a jusqu'à présent été fait avec succès, sous le droit en vigueur. Par un NON le 25 novembre, nous donnons au Conseil fédéral une chance d'élaborer une meilleure révision de la loi.

par L. Reimann, conseiller national, Wil (SG)

Les délégués de l'UDC Suisse ont pris position le 27 octobre 2012:

L'UDC recommande de voter NON.

Plus d'informations: <http://tsg-referendum.ch>



6 20 ans après le Non à l'EEE

La prochaine votation EEE/UE

Le 6 décembre 1992, le peuple suisse a rejeté l'accord sur l'Espace Économique Européen (EEE) par 50,3 % des votants et deux tiers des cantons, avec une participation record de 78,7 %. Une décision pour l'indépendance de la Suisse et contre l'intégration dans l'Union européenne.

La rédaction de Franc-Parler a demandé à trois figures de proue du parti comment ils ont vécu la décision à l'époque et comment ils évaluent la situation actuelle ainsi que les perspectives pour la Suisse.



Thomas Aeschi est né en 1979 à Zoug. Depuis 2008, il est conseiller en entreprise et a été élu au Conseil national en 2011.



En 1992, Hans Fehr était le secrétaire de l'UDC du canton de Zurich. Ainsi, il était aux premières loges de la campagne de votation.



Roland Mesot est le président de l'UDC Fribourg. Il a été élu en 2011 au Grand Conseil et vit à Châtel-St-Denis.

Où étiez-vous le 6 décembre 1992 ?

Thomas Aeschi : J'étais à Flüeli-Ranft, où Nicolas de Flue avait averti les Confédérés, il y a plus de 500 ans « Macheden Zun nit zu wit! » (N'élargissez pas trop la barrière !). Durant l'après-midi, j'ai suivi, très inquiet, les nouvelles à la radio, dans un restaurant traditionnel, en espérant que la Suisse ne rejoigne pas l'EEE.

“*Le 6 décembre 1992, nous étions « à demi morts ».*”
- Hans Fehr

Hans Fehr : J'étais à l'époque le secrétaire cantonal de l'UDC zurichoise. Le 6 décembre 1992, après un long et difficile combat contre cet indigne pacte colonial, nous étions « à demi morts » d'épuisement mais extrêmement nerveux de connaître le résultat. Dès qu'il

est apparu clairement que l'EEE échouerait à la majorité des cantons, nous avons ressenti un énorme soulagement. Notre joie était immense lorsque nous avons ensuite appris que la majorité du peuple avait aussi voté contre l'accord.

Il était aussi intéressant d'observer les visages consternés et désespérés des journalistes à la conférence de presse donnée par Christoph Blocher à l'hôtel « International » à Oerlikon dans le courant de l'après-midi.

Roland Mesot : J'ai pris connaissance du résultat en rentrant d'un spectacle de ma fille. A la télévision, les politiciens tenaient des propos inquiétants, la presse écrite du lendemain avait des éditoriaux

catastrophiques. À la vue de tout ce pessimisme, je dois avouer que je me posais des questions et je me suis demandé si le peuple avait voté juste.

Pourquoi, selon vous, le peuple a-t-il rejeté l'adhésion à l'EEE ?

Aeschi : En adhérant à l'EEE, la Suisse aurait abandonné les piliers porteurs de la Confédération : la souveraineté, la neutralité, l'indépendance et la démocratie directe. Elle serait devenue un satellite de l'UE et des juges étrangers auraient ensuite décidé pour nous. Les Suisses sont conscients de leur liberté, pour laquelle ils se sont battus durant des siècles, et ils ne la cèderont jamais.

Fehr : Il était clair pour beaucoup que dans l'EEE, la Suisse souveraine se soumettrait à du droit et à des juges étrangers, comme si nous étions une colonie dépendant du bon vouloir de Bruxelles. Les gens ont également réalisé qu'une

est imminente

adhésion à l'EEE aboutirait inexorablement au statut d'État membre de l'UE, après que le Conseil fédéral avait envoyé la demande d'adhésion à Bruxelles en mai 1992.

Mesot : On voulait que la population donne son accord à un projet important qui laissait de nombreuses questions sans réponse, les gens ont perçu que ce n'était pas judicieux.

Rétrospectivement, diriez-vous que cette décision était la bonne ?

Aeschi : Absolument ! La Suisse va aujourd'hui très bien, par rapport aux États limitrophes membres de l'UE. Avec son taux de chômage de 3 %, la Suisse se situe loin de la moyenne européenne de 11 %. En Espagne et en Grèce, une personne sur cinq est même au chômage et plus de la moitié des jeunes est en recherche d'emploi. L'Europe s'enfonce de plus en plus dans les dettes et les citoyens des rares États donateurs souffrent du poids financier.

Fehr : Oui à 100 % ! Nous serions aujourd'hui depuis longtemps membre de l'Union européenne, qui s'est clairement avérée une gigantesque erreur de

conception. Grâce à sa non-adhésion, la Suisse s'en sort nettement mieux que les États de l'UE en ce qui concerne l'emploi, la sécurité et la prospérité.

Mesot : Les difficultés financières actuelles de l'UE démontrent avec certitude que la décision

du peuple suisse était la bonne.

Pensez-vous que le Conseil fédéral désire secrètement adhérer à l'EEE ?

Aeschi : Oui, la plupart des conseillers fédéraux font avancer l'adhésion à l'UE par des voies détournées. Le but déclaré

des partisans de l'UE est de conclure, au cours des prochaines années, le plus grand nombre d'accords bilatéraux possible avec l'UE, afin de lier la Suisse le plus étroitement possible à celle-ci. Il sera ainsi facile d'argumenter un jour que la Suisse est déjà, compte tenu des innombrables

accords bilatéraux, un membre passif de l'UE sans droit de vote et qu'il serait temps qu'elle en devienne membre à part entière.

Fehr : La majorité du Conseil fédéral, du Parlement et de l'administration fédérale, ainsi que des idéologues de gauche et des beaux parleurs ont une envie irrésistible de pousser en douce notre pays vers l'UE. Ils n'osent pas une adhésion directe, parce que 90 % de la population s'y opposeraient. On choisit donc un procédé perfide, basé sur des solutions dites institutionnelles. En clair: dans les nouveaux accords (accord sur l'électricité) nous nous engageons à reprendre impérativement le

nouveau droit et la juridiction de l'UE.

Mesot : Les Suisses ne veulent aller ni dans l'UE, ni dans l'EEE. Le Conseil fédéral songe

plus à satisfaire les fonctionnaires UE qu'à défendre nos intérêts. Je crains que les «élites» pro-européennes nous fassent entrer de manière indirecte à force d'accords contraignants. Sur ces points, notre parti et le peuple suisse doivent être très attentifs.

“
Oui, la plupart des conseillers fédéraux font avancer l'adhésion à l'UE.
”
- *Thomas Aeschi*

“
Le Conseil fédéral songe plus à satisfaire les fonctionnaires UE qu'à défendre nos intérêts.
”
- *Roland Mesot*

La manifestation commémorative publique organisée par différents groupements le dimanche 2 décembre 2012 à Bienne vise à attirer l'attention sur l'adhésion insidieuse à l'UE (informations : www.udc.ch ou dernière page de Franc-Parler). L'événement est aussi un appel enflammé pour une Suisse libre, souveraine et gagnante. Pour tout ceux qui tiennent à la Suisse, venez à Bienne !



8 Récolte de signatures

Des centaines de citoyens récol

Le samedi 3 novembre, la seconde journée nationale de récolte de signatures UDC pour l'initiative populaire s'est tenue à travers toute la Suisse. Ce sont donc des centaines de citoyennes et de citoyens qui se sont rendus à des points de collecte organisés par l'UDC afin de récolter des signatures pour l'initiative de mise en oeuvre. La rédaction de Franc-parler a reçu des dizaines de photos en provenance de toute la Suisse. Elle publie ici quelques unes des images reçues.



Ci-dessus, à gauche: dans le canton de Saint-Gall, les conseillers nationaux Lukas Reimann et Roland Rino Büchel, respectivement avant-dernier et dernier depuis la droite, récoltent des signatures en compagnie de jeunes militants. Ci-dessus, à droite: l'UDC Pully, avec sa présidente Annie Mumenthaler, sont fidèles au poste. L'UDC Vaud a été particulièrement active lors de la récolte des signatures.



Ci-dessus: dans le canton de Berne, à Berthoud, l'UDC peut compter sur une personnalité locale connue en la personne de la conseillère nationale et vice-présidente de l'UDC Suisse Nadja Pieren (au centre sur la photo de droite). De nombreux militants se sont réunis autour d'elle pour récolter des centaines de signatures le samedi 3 novembre dernier.

tent des milliers de signatures



En ville de Genève, l'UDC s'est aussi mobilisée autour de sa présidente Céline Amaudruz et de son candidat au Conseil administratif Eric Bertinat (tous les deux assis). De nombreux membres ont participé à la récolte.



Dans le Jura aussi, les sections locales se sont engagées avec détermination. Comme à Laufen dans le Jura bâlois (à gauche) ou comme à Ste-Croix, dans le Jura vaudois. La présence de l'UDC en région périphérique est marquante.

Signez l'initiative et commandez de nouvelles feuilles de signatures pour vos amis.

▶ info@initiative-de-mise-en-oeuvre.ch ◀

Rejoignez-nous sur Internet

 www.initiative-de-mise-en-oeuvre.ch

 www.facebook.com/initiativedemiseenoeuvre

UNIQUE: LA NOUVELLE LEXUS RX 450h TOUT HYBRIDE.



TESTEZ LA PLUS INTELLIGENTE BERLINE TOUT-TERRAIN DE LUXE AU NOUVEAU DESIGN DYNAMIQUE ET AUX IMPRESSIONNANTES QUALITÉS INTÉRIEURES:

TECHNOLOGIE TOUT HYBRIDE ÉPROUVÉE CAMÉRA DE REcul **SELLERIE CUIR AFFICHAGE TÊTE HAUTE** 3 MODES DE CONDUITE **CATÉGORIE DE RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE B ÉMISSIONS DE CO₂ 145 g/km****
DAB+ RADIO **TRANSMISSION INTÉGRALE VARIABLE E-FOUR CONSOMMATION 6,3 l/100 km**** PROJECTEURS LED
299 ch (220 kW) **HAYON AUTOMATIQUE** BLUETOOTH® POUR LIAISON AUDIO/TÉLÉPHONE MOBILE **ÉCLAIRAGE AVANT ADAPTATIF INTELLIGENT SYSTÈME DE NAVIGATION** RADARS DE REcul AVANT ET ARRIÈRE **ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE TRÈS COMPLETS RX 450h F SPORT, DÈS FR. 92 500.-*** RX 450h IMPRESSION, DÈS FR. 75 200.-* **LA NOUVELLE RX EXISTE AUSSI EN MODÈLE RX 350 IMPRESSION AVEC MOTEUR ESSENCE V6, DÈS FR. 66 300.-* ESSAYEZ-LA VITE.**

lexus.ch

10 000.-	PREMIUM OFFER*
3,9%	PREMIUM LEASING*

LEXUS HYBRID DRIVE

GARANTIE INTÉGRALE ET SERVICES GRATUITS DURANT **100 000 KM** OU TROIS ANS, PREMIÈRE LIMITE ATTEINTE.



* Conditions d'offre et de leasing préférentielles: valables pour une mise en circulation d'ici au 31.12.2012. Prix de base conseillé RX 450h F SPORT dès Fr. 102 500.-, prix net RX 450h F SPORT dès Fr. 92 500.-, après déduction de l'offre préférentielle de Fr. 10 000.-. Mensualité dès Fr. 935.45, TVA incl. Acompte 25% du prix net. 48 mois, 10 000 km/an. Taux d'intérêt annuel eff.: 3,97%. Caution 5% du montant du financement. Valeur résiduelle suivant directives de Multilease AG. Casco complète obligatoire. Il est interdit d'accorder un crédit susceptible d'entraîner le surendettement du consommateur.
** Consommation suivant directive CE 715/2007/CEE. Émissions moyennes de CO₂, de tous les modèles de véhicules immatriculés en Suisse: 159 g/km. Les mentions relatives à la consommation figurant dans nos documents de vente sont des données normalisées suivant la réglementation européenne en vigueur pour la comparaison des différents véhicules. Dans la pratique, elles peuvent varier parfois sensiblement en fonction du style de conduite, de la charge utile, de la topographie et des conditions météorologiques. Nous recommandons en outre le mode de conduite Eco-Drive respectueux de l'environnement.

Non à la loi sur l'aménagement du territoire

En été 2012, le Parlement a adopté en votation finale la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, afin de provoquer le retrait de l'initiative pour le paysage. Un référendum a été lancé avec succès contre ces manœuvres et le peuple se prononcera le 3 mars 2013.



par Sylvia Flückiger, conseillère nationale, Schöftland (AG)

De quoi s'agit-il ?

L'initiative sur le paysage exige la centralisation de l'aménagement du territoire et le gel des zones à bâtir dans toute la Suisse durant 20 ans. Sous la pression de cette initiative, le Conseil fédéral a élaboré une révision de la loi sur l'aménagement du territoire, conçue comme un contre-projet indirect, dans le but de mieux contrôler le mitage du territoire et la perte de terres agricoles.

Révision ratée

Au fil des délibérations parlementaires, le projet a été considérablement renforcé, de sorte qu'en fin de compte, il allait même plus loin que l'initiative sur le paysage. Trois dispositions en particulier ont entraîné le lancement du référendum :

1. l'obligation de déclasser des zones à bâtir

Plus de la moitié des cantons seraient contraints de déclasser plus de 50 % de leurs zones à bâtir non construites. Cela constitue

non seulement une atteinte à la souveraineté cantonale dans ces domaines mais implique aussi une perte de valeur des terrains concernés. Le financement des déclassements devrait en fin de compte être assuré par des augmentations d'impôt supplémentaires.

2. l'obligation de construire dans un délai imparti sous peine de sanctions

Cette disposition réhabilite l'instrument coercitif socialiste classique de l'expropriation. Cela représente une grave atteinte aux droits de propriété et à la sécurité du droit et restreint clairement la marge de manœuvre des entreprises. Celles-ci sont en effet nombreuses à compter sur des réserves de terrain stratégiques pour pouvoir croître ultérieurement, ce qui crée également de nouvelles places de travail.

3. la taxe sur la plus-value

Le durcissement prévu des prescriptions fédérales sur la contrepartie des plus-values résultant de mesures d'aménagement prévoit une taxe d'au moins 20 % pour les nouveaux classements en zone à bâtir. Il y a donc lieu de s'attendre non seulement à de nouveaux impôts, prélèvements et émoluments mais aussi à pléthore de litiges judiciaires et d'incertitudes.

Peur de l'initiative populaire

Cette peur est non seulement infondée mais aussi mauvaise conseillère: le peuple se prononce généralement avec sagesse mais il a pour cela besoin d'informations stables et de véritables alternatives, non du choix entre la peste et le choléra.

Conclusion

Le souhait de maintenir notre patrie la plus naturelle possible est honorable est compréhensible. L'UDC s'engage dans ce sens. Il doit cependant être possible de tenir compte des besoins de la population et de l'économie, à travers une utilisation judicieuse et raisonnable du sol. Les interdictions, les atteintes aux droits de propriété ainsi que de nouvelles contributions et taxes ne sont clairement pas le chemin à prendre.

Un NON à la révision de la loi sur l'aménagement du territoire n'est donc pas un non à un aménagement raisonnable du territoire mais l'exigence de plus de liberté, de fédéralisme et de bon sens, des principes qui ont fait de la Suisse ce qu'elle est : l'un des pays les plus attrayants au monde. Les mesures coercitives et ingérences étatiques, nuisibles à l'économie et à la prospérité, n'affecteront pas les riches et les spéculateurs mais la plupart des locataires et des entreprises. C'est pourquoi cette loi sur l'aménagement du territoire doit impérativement être rejetée.

Les délégués de l'UDC Suisse ont pris position le 27 octobre 2012:

L'UDC recommande de voter NON.

Plus d'informations: www.lat-revision-non.ch



12 Assemblée des délégués

Deux fois Non à Uri

Lors de l'Assemblée des délégués du 27 octobre 2012 à Seedorf, dans le canton d'Uri, les quelque 400 délégués réunis ont assisté à deux passionnants débats qui ont mobilisés les votants. Après un premier débat relatif à la Loi sur l'aménagement du territoire, que les délégués ont refusé par 321 voix contre 33, un second débat intensif a opposé partisans et opposants de la Loi sur les épizooties, soumis au scrutin populaire le 25 novembre prochain. Au final, 250 délégués l'ont rejeté contre 89 qui l'ont approuvé.



Les nombreux délégués de l'UDC au moment du vote. A deux reprises le 27 octobre, après des débats internes passionnants, les délégués ont exprimé leur droit de vote pour finalement refuser deux nouvelles lois.



La conseillère nationale lucernoise Yvette Estermann et Anian Liebrand, secrétaire de l'UDC Lucerne ont été parmi les membres les plus engagés contre les épizooties. Leurs arguments ont convaincu la majorité des délégués.



Gusti Planzer, président démissionnaire de l'UDC Uri, a été vivement applaudi et remercié à l'issue de son discours. Sous sa présidence, l'UDC Uri a progressé comme jamais auparavant.



Anita Borer et Patrick Walder, respectivement présidente et vice-président des Jeunes UDC du canton de Zurich en pleine récolte de signatures.

Stopper la déchéance de la politique de neutralité

La neutralité n'est pas ancrée dans la Constitution fédérale. En mai, le ministre des affaires étrangères Didier Burkhalter a promis au sommet de l'OTAN à Chicago une collaboration accrue. Renforcer la collaboration avec l'OTAN, c'est abolir la neutralité. L'« initiative sur la neutralité » met fin au déclin de la politique de neutralité.



par Werner Gartenmann, directeur de l'ASIN, Matten b.I. (BE)

La neutralité est perpétuelle Elle n'est ni négociable ni ne peut devenir le jouet d'expériences de politique étrangère. Elle doit être respectée en toutes circonstances et non selon les cas. Notre neutralité est armée. Nous l'imposons par nos propres moyens (armée, aviation !). L'adhésion à une alliance armée est hors de question. Ainsi, la neutralité reste crédible à l'intérieur du pays (cohésion nationale) comme à l'extérieur. «Soit on est enceinte, soit on ne l'est pas, il n'y a pas de demi-mesure». On est neutre ou on ne l'est pas. La neutralité impose des limites à la politique et aux activités du gouvernement (perpétuelle, pas d'adhésion à une

alliance) et exige une défense nationale efficace. Mais le zèle en politique étrangère, le suivisme militaire et la déchéance de la politique de neutralité menacent la crédibilité et la sécurité de la Suisse.

Quel est le but de l'initiative sur la neutralité ?

La neutralité armée perpétuelle n'est pas inscrite dans la Constitution fédérale. À deux endroits (art. 173, 185), le Conseil fédéral et l'Assemblée fédérale sont simplement chargés de prendre des mesures pour préserver la neutralité. C'est cette lacune matérielle que comble l'initiative sur la neutralité.

Le premier article constitutionnel de l'initiative consacre le principe. Les conditions décisives « perpétuelle » et « armée » font enfin leur entrée dans la Constitution :

Art. 54a (nouveau) Neutralité
La Suisse est neutre. Elle applique le principe de la neutralité armée perpétuelle.

Le deuxième article constitutionnel

L'armée doit garantir le maintien de la neutralité (notamment par une police de l'air efficace déjà en temps de paix). Et il y a lieu de définir

clairement quelles interventions de l'armée à l'étranger sont conciliables avec une neutralité crédible. Le deuxième article constitutionnel précise en conséquence les missions de l'armée :

Art. 58 al. 2bis (nouveau) 2bis L'armée effectue des missions à l'étranger exclusivement dans le cadre de l'aide en cas de catastrophe.

Cela exclut toute intervention armée dans le cadre de mesures militaires coercitives, même lorsque celles-ci sont déclarées par le Conseil de sécurité de l'ONU sous le titre «humanitaire». L'armée peut toutefois intervenir à l'étranger pour l'aide en cas de catastrophe. Et l'initiative n'empêche pas les entraînements des forces aériennes à l'étranger.

Donnons un avenir à la politique de neutralité !

La Suisse ouverte au monde fait du commerce dans le monde entier et met sa diplomatie de paix à disposition. Elle assume des responsabilités humanitaires (Croix Rouge). Dans ce cadre, une neutralité crédible n'est possible qu'avec une politique de neutralité sans « manières ». L'initiative sur la neutralité clarifie la situation à l'étranger et au sein des organisations internationales, tout en apportant à notre pays une plus-value en termes de sécurité et de stabilité. Je vous invite dès lors vivement à la soutenir!

Oui à la neutralité

Les citoyens suisses souhaitent la neutralité. Nous allons donc l'inscrire dans la Constitution fédérale ! Donnez-nous votre soutien !



FEUILLES DE SIGNATURES ANNEXÉES

Plus d'informations:
www.neutralite.ch

14 Shop UDC



Commandez en ligne:
www.udc.ch



..... ex. ballon de foot UDC	25.- ex. Pin's croix suisse	7.-
..... ex. porte-documents UDC	49.- ex. Pin's logo UDC	7.-
..... ex. cravatte croix CH min.	50.- ex. Pin's «UDC Gold»	7.-
..... ex. cravatte croix CH max.	50.- ex. Post-it, bloc de 50	2.-
..... ex. cravatte UDC	50.- ex. couteau suisse	20.-
..... ex. bonbons UDC	5.- ex. autocollants (27/page)	5.-
..... ex. briquet UDC	5.- ex. stylo UDC	2.50
..... ex. sac à dos UDC	10.- ex. jeu de carte jass	3.-
		... franc.	... allemand.

Nom: Prénom:
 Adresse: NPA: Lieu:
 Mail: Téléphone:

Prière de nous renvoyer le talon:

Secrétariat général UDC, Case postale 8252, 3001 Berne, par fax au 031 300 58 59 ou par e-mail à gs@svp.ch



ICI VOTRE ANNONCE
 DANS LES JOURNAUX DE
 L'UDC FRANC-PARLER ET
 SVP-KLARTEXT

**Votre annonce pleine page lue
 par 10'000 lecteurs romands pour
 Fr 1'000.-**

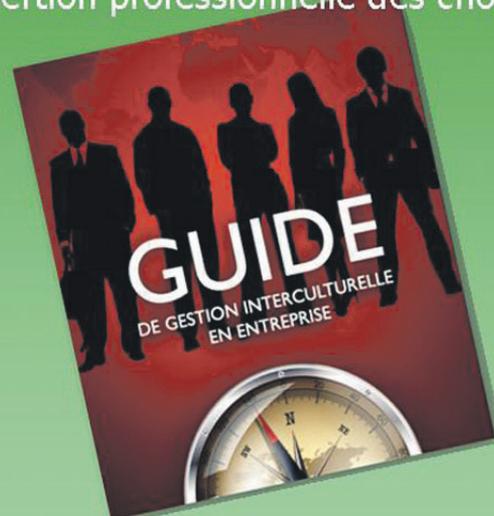
Jusqu'à 15% de rabais possible. Plus de 70'000
 lecteurs en Suisse allemande et Suisse romande.
 Plus d'informations en appelant le **031 300 58
 58** ou par e-mail à franc-parler@udc.ch. Dé-
 couvrez notre journal en ligne sur www.udc.ch

Impressum

Tirage:	5'000 exemplaires	Adresse:	Franc-parler, Case postale 8252, 3001 Berne, franc-parler@udc.ch
Edition:	Stiftung SVP-Parteizeitung	Imprimerie:	Zofinger Tagblatt AG, Henzmannstrasse 20, 4800 Zofingen, www.ztonline.ch
Périodicité:	11x/an	Crédit photo	Page1, en-haut à gauche: source: http://tsg-referendum.ch . Milieu à gauche: source: www.caspär-baader.ch . En-bas à gauche: © SVP Schweiz. Au centre: © SVP Schweiz. Page 2: © SVP Schweiz. Page 5 source: http://tsg-referendum.ch . Page 6, à gauche et au milieu: Parlamentsdienste 3003 Bern. À droite: source: www.lagruyere.ch , Page 7: © SVP Schweiz. Pages 8/9: © SVP Schweiz. Page 12: © SVP Schweiz. © Peter Schaub. Page 13: Werner Gartenmann, © AUNS. Page14: © SVP Schweiz. Page 15: © SVP Schweiz.

**Commandez dès
 maintenant !**

Des outils testés pour
 encourager et doper la
 réinsertion professionnelle des chômeurs!



Voici le *Guide* dont TOUT LE MONDE parle !

Disponible en version française et allemande sur
www.bigmeci.com

Les utopies du Conseil fédéral sont sans issue

Critiques sévères contre la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral et la décision irréfléchie du Parlement d'abandonner le nucléaire: voilà en résumé les conclusions du séminaire spécial sur la politique énergétique que l'UDC Suisse a tenu à Aarau. Plus de 100 politiciens spécialisés dans le secteur énergétique de tous les partis cantonaux, des experts et d'autres personnes intéressées sont venus débattre du futur approvisionnement de la Suisse en énergie. Ils ont clairement rejeté le concept du Conseil fédéral, à leurs yeux irréaliste et reposant sur de vagues espoirs. En revanche, la stratégie énergétique de l'UDC a recueilli les suffrages des intervenants et participants. Reposant sur des technologies connues aujourd'hui ainsi que sur des chiffres et données réalistes, ce projet assure en effet l'avenir énergétique de la Suisse.

Les exposés et la discussion du séminaire ont clairement mis en évidence les défauts de la stratégie du Conseil fédéral qui conduit dans une voie sans issue. Plus grande dépendance de l'étranger, hausse des prix, détérioration de la sécurité de l'approvisionnement et réforme fiscale écologique qui augmente les charges grevant la population et l'économie, voilà les conséquences inévitables de cette politique.

aujourd'hui que les propositions du premier paquet de mesures valable jusqu'en 2020. Toutes les autres réformes, qui interviendront, seront soumises au peuple selon la bonne vieille tactique du salami, donc à un moment où les citoyens et l'économie seront placés devant des faits accomplis. En refusant de nommer dès à présent les mesures les plus restrictives, le Conseil fédéral espère prévenir les critiques contre sa stratégie énergétique 2050. Les conséquences réelles de

la stratégie d'abandon du nucléaire ne seront connues que lorsque la Suisse aura déjà avancé sur cette voie néfaste au point qu'elle ne pourra plus reculer.

L'UDC refuse de participer à ce jeu excessivement risqué. La stratégie qu'elle propose indique comment il est possible de garantir, sur la base des technologies

et possibilités actuelles, l'approvisionnement énergétique et électrique de la Suisse sans utopies et autres miroirs



Le conseiller national bernois Albert Röstli était le modérateur du séminaire.

aux alouettes, sans hausse massive des prix et sans augmenter la dépendance de l'étranger.

Il serait grand temps que les autres partis bourgeois s'éveillent à leur tour et rejettent également le projet d'abandon risquée et dangereuse du nucléaire lancé par le Conseil fédéral.



Des participants très attentifs lors de la discussion finale du séminaire UDC sur l'énergie.

Les critiques les plus sévères ont été adressées à la stratégie de l'abandon du nucléaire. On ne connaît

Le document de fond de l'UDC est disponible sur Internet:
www.udc.ch/documentsdefond

Pour un approvisionnement électrique sûr et financièrement supportable





Invitation

à la manifestation commémorative officielle pour le 20^e anniversaire du refus de l'EEE/UE
le 6 décembre 1992

La voie de la Suisse vers l'avenir

Dimanche, 2 décembre 2012, 14:00 heures, Bienne

Strandboden / Parc Hayek, directement au bord du lac

10 minutes à pied de la gare de Bienne – l'itinéraire est fléché, bus navettes depuis la gare (sortie côté lac),
places de parc à disposition

1^{ère} partie: célébration commémorative en plein air

14:00 heures

- Ouverture de la manifestation par des coups de canon, arrivée des porteurs de drapeaux accompagnés de sonneurs de cloches, hymne national
- Bref message d'**Uli Windisch**, professeur de sociologie, Genève
- Bref message de la Suisse italienne par **Lara Filippini**, députée au Grand Conseil et conseillère communale
- Allocution de **Christoph Blocher**, conseiller national et ancien conseiller fédéral
- Chant de la Bérézina
avec la participation de la fanfare de la ville de Bienne et du ténor Peter-Matthias Born

2^e partie: fête populaire sous tente, cantine et animations

dès 15:00 heures

- Sur la scène, Roberto Brigante, yodleurs et accordéon schwytois, Rahel Tarelli, chanteuse, et bien d'autres

Cette invitation s'adresse à toutes les personnes intéressées.

Vous êtes invités par:

Aargauische Vaterländische Vereinigung, ASIN, Chance 21, UDF Suisse, Jeunes UDC Suisse, Comité pour une Suisse sûre d'elle et libre, Organisation pour la souveraineté de la Suisse, Pro Libertate, Démocrates suisses, Comité d'action suisse contre le diktat EEE et CE – pour une Suisse ouverte au monde, Schweizerzeit, UDC Bienne, UDC Suisse, Association de chefs d'entreprises contre l'adhésion à l'UE, Association Bern Actif, Vereinigung Medien-Panoptikum, Young4FUN.ch

Don pour les frais (motif: adhésion à l'UE Non): N° compte postal UBS: 80-2-2, N° compte: 0235 00130326.01N
IBAN: CH93 0023 5235 1303 2601 N

www.adhesion-ue-non.ch